

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 26 juin 2020

Date de la

Convocation :

19 juin 2020

Date d’Affichage :

30 juin 2020

Objet : Délibération n° 2020-060

Taxes locales : année 2020

L’an deux mille vingt, le vingt-six juin à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 15 – Nombre de pouvoirs : 0

Etaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Mme ROUX Catherine a été élue secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal après délibération et à l’unanimité, décide de retenir pour les taxes directes locales applicables en 2020, les taux d’imposition suivants :

Désignation des taxes	Pour rappel taux 2019	Base d’imposition 2020	Taux 2020 votés	Produit correspondant
Taxe d’habitation	9.80 %	2 578 000 €	9.80 %	252 644 €
Foncier bâti	15.93 %	1 736 000 €	15.93 %	276 545 €
Foncier non bâti	101.06 %	14 700 €	101.06 %	14 856 €
			Total	591 401 €

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE